

LA ZONE FRANÇAISE D'OCCUPATION EN AUTRICHE

« L'Autriche qui avait été annexée par l'Allemagne nazie en 1938 – Anschluss – et qui participa à la guerre, fut occupée après la Seconde Guerre mondiale. La « Déclaration de Moscou » en 1943 proclamait que l'Anschluss était nul et non avenu, et prévoyait le rétablissement d'un Etat autrichien indépendant après la guerre comme objectif commun des alliés. En avril 1945, peu avant la capitulation allemande, Karl RENNER forma un gouvernement provisoire qui proclama la séparation de l'Autriche du reste du Reich hitlérien. Ce gouvernement fut très rapidement reconnu, mais l'Autriche fut quand même divisée en quatre zones d'occupation alliée et Vienne, incluse dans la Zone soviétique, était comme tout Berlin, elle-même divisée dans quatre secteurs d'Occupation, avec une « Zone Internationale » supplémentaire en son centre. Cette situation perdurera jusqu'à la signature du « Traité d'Etat autrichien », en 1955... »

(Cf. : Patrick Rothman – documentaire pour le 20ème anniversaire de la chute du mur de Berlin)



La « Zone Française » comprend le Tyrol Et le Vorarlberg. (La ville principale est Innsbruck.)....

